

DES OBJECTIFS SUISSES POUR UN DÉVELOPPEMENT GLOBAL PORTEUR D'AVENIR

«Les objectifs de développement durable (ODD) devraient être des objectifs et des défis valables pour tous les pays – non pas ce que les riches devraient faire pour les pauvres, mais ce que tous les pays devraient faire, ensemble, pour le bien-être global de cette génération et de celles à venir.»

(Jeffrey Sachs, conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon pour les Objectifs du Millénaire pour le développement)

Table des matières

- 1 Des Objectifs du Millénaire pour le développement à des objectifs pour le développement durable
- 2 Les Objectifs du Millénaire pour le développement: un bilan mitigé
- 3 Un cadre de vie sûr et équitable pour tous les êtres humains
- 4 Exigences d'un catalogue d'objectifs efficaces pour le développement durable
- 5 Ce que des ODD efficaces signifient pour la Suisse

1. Des OMD à des objectifs pour le développement durable

Les Nations Unies ont marqué le passage à un nouveau millénaire par huit objectifs de développement, qui doivent être atteints jusqu'en 2015. Il est donc temps de réfléchir à un nouveau cadre international. L'«agenda post-2015» doit aussi contenir des objectifs de développement durable (ODD).

Dans deux ans, la politique internationale de développement va arriver à un tournant de son histoire: 2015 est la date butoir des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Lors de la conférence de Rio+20, en juin 2012, les Etats de l'ONU ont décidé d'élaborer un agenda post-2015 pour le développement. Non pas pour prolonger la durée des OMD ou pour en rallonger la liste: par de nombreuses consultations sur cet agenda de développement post-2015, les organisations de l'ONU soulignent la nécessité de revoir de fond en comble les priorités et les stratégies de la politique de développement.

A la conférence de Rio+20, les gouvernements ont aussi décidé de formuler des objectifs de développement durable (ODD) qui tiennent compte de la dimension sociale, économique et écologique du développement durable et qui s'appliqueraient à tous les pays du monde.

Le défi principal consistera à réunir ces deux processus dans un agenda non contradictoire. Car, vu le rapport des forces en vigueur aujourd'hui, deux processus parallèles ne sont pas exclus: certains pays émergents et en développement continuent à mettre la lutte contre la pauvreté au centre et ils poussent pour l'adoption d'un nouveau catalogue d'objectifs de développement après 2015. Les pays industrialisés rétorquent que le monde a changé depuis vingt ans et qu'aujourd'hui tous les pays devraient assumer la responsabilité de la protection de l'environnement et s'engager à atteindre des ODD. Mais beaucoup de pays soutiennent la recommandation du secrétaire général Ban Ki-moon de donner le même poids aux processus post-OMD et ODD, et de les faire confluer dans un seul et unique agenda de développement post-2015. La Suisse fait partie de ces pays.

L'adoption des ODD prévue pour 2015 va influencer aussi l'architecture politique de la Suisse. Dès lors, elle serait bien avisée de proposer, dès aujourd'hui, une stratégie politique qui inscrive de façon conséquente son propre développement durable dans un développement global porteur d'avenir. Cela lui permettrait de relever, activement et assez tôt, les défis globaux et de plus en plus interdépendants représentés par les crises environnementale, climatique, financière, économique, énergétique, des ressources, de la pauvreté et de la faim, au lieu d'y réagir après coup.

En raison de son aspect politique, la préparation du futur agenda de développement n'est pas seulement du ressort de l'administration. Le passage à une société porteuse d'avenir exige que le parlement et le gouvernement posent des jalons politiques.

«En raison de son aspect politique, la préparation du futur agenda de développement n'est pas seulement du ressort de l'administration. Le passage à une société porteuse d'avenir exige que le parlement et le gouvernement posent des jalons politiques.»

2. Les Objectifs du Millénaire pour le développement: un bilan mitigé

L'agenda des OMD était formulé clairement et simplement, ce qui lui a permis d'avoir un impact politique. Mais pour tenir compte des causes complexes de la pauvreté et de la faim, l'agenda de développement post-2015 doit pallier les carences des Objectifs du Millénaire.

Après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, les Etats de l'ONU se sont mis d'accord sur huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2001 qu'ils se sont engagés à atteindre jusqu'en 2015. Les OMD ont mis l'accent sur la lutte contre la pauvreté extrême et la faim ainsi que sur la promotion de la santé et de l'éducation dans les pays du Sud.

Ils ne se sont pas attaqués cependant aux racines mêmes de la pauvreté et de la faim. Et ils ont sous-estimé le fait que les pays industrialisés se développent également. Le catalogue d'objectifs n'a thématiqué ni la justice sociale et la participation sociétale, ni la responsabilité plus que proportionnelle des pays industrialisés dans la destruction globale de l'environnement.

Le huitième objectif des OMD a certes fait appel à la responsabilité des pays riches: ceux-ci étaient censés aider les pays pauvres à atteindre les objectifs de développement en augmentant leur contribution financière et en réformant le régime commercial et financier en leur faveur. Mais cet objectif est resté formulé d'une façon qui n'engage à rien. La plupart des pays industrialisés ne l'ont donc pas atteint dans les mêmes proportions.

Les OMD ont servi à mobiliser efficacement les gouvernements et la société civile du monde entier en faveur d'un catalogue de priorités sociales importantes. Des objectifs mesurables et limités dans le temps ont servi à améliorer les prestations en matière de lutte contre la pauvreté.

De surcroît, l'agenda des OMD était clair, formulé simplement et facile à communiquer. Il contenait des indicateurs sur la base desquels les statistiques et la mesure de la pauvreté ont été sensiblement améliorés dans presque tous les pays. Grâce aux OMD, on en sait aujourd'hui – dans de

nombreux pays – beaucoup plus sur la pauvreté, la faim, les revenus, l'éducation, les taux de natalité et de mortalité qu'il y a quelques années encore.

Mais les indicateurs choisis ont créé souvent de fausses incitations. C'est ainsi que la politique s'est concentrée souvent sur les couches de la population qu'elle pouvait aider avec relativement peu d'efforts à sortir de la pauvreté, au lieu de s'adresser aux plus vulnérables et de tendre vers une distribution plus équitable des gains du bien-être. Les progrès dans les objectifs individuels, de même qu'à l'intérieur des pays et des régions, ont été très variés. C'est surtout grâce à la croissance économique de la Chine que l'ensemble des pays en transition et en développement ont réussi à diminuer de moitié, en 2010 déjà, leur taux de pauvreté par rapport à 1990. Quelques pays vont atteindre tous les OMD ou presque, d'autres seulement quelques-uns.



«Parallèlement au succès des OMD, au cours des 10 à 15 dernières années, la marginalisation des personnes défavorisées a augmenté dans beaucoup de pays et l'écart entre les quelques riches et les nombreux pauvres s'est creusé.»



Parallèlement au succès des OMD, au cours des 10 à 15 dernières années, la marginalisation des personnes défavorisées a augmenté dans beaucoup de pays et l'écart entre les quelques riches et les nombreux pauvres s'est creusé. La simplicité du catalogue d'objectifs, l'orientation vers des critères de mesure purement quantitatifs et l'attention insuffisante accordée aux groupes marginalisés et aux femmes ont fait que la pauvreté a changé et qu'elle a pris de nouvelles dimensions.

Les OMD ont aussi été contrecarrés par la politique dominante des pays industrialisés depuis les années 1990. Celle-ci consiste à imposer des règles commerciales qui leur

sont favorables et à globaliser les marchés financiers dérégulés. Cela a nui au développement de beaucoup de pays pauvres, plongé le monde dans la pire crise économique depuis les années 1930 et conduit à dépasser les limites écologiques de notre planète. Les plus de 300 accords multilatéraux sur l'environnement n'y changent rien.

La séparation assumée entre la lutte contre la pauvreté, le développement économique et la conservation des bases naturelles de la vie a eu pour conséquence qu'une minorité de la population globale continue d'empocher la plus grande partie du revenu mondial et que perdure un niveau de consommation qui contribue à un gaspillage plus que proportionnel de ressources et à la destruction de l'environnement. Aujourd'hui, 10 pour cent de la population mondiale disposent de plus de 57 pour cent du revenu global et sont responsables de 50 pour cent des émissions de gaz à effet de serre de la planète.¹

Un agenda global pour le développement post-2015, qui prend en compte les disparités sociales et les limites de la planète, offre la chance unique de dépasser les carences manifestes des OMD et de tirer les conséquences indispensables pour un développement global porteur d'avenir. Il devrait donc se fonder aussi bien sur les droits humains reconnus au plan international que sur les principes de Rio de 1992. Sans un tel agenda, le monde va vers une déstabilisation sociale et écologique croissante, dont les conséquences sociétales ne seront que difficilement gérables politiquement.

«Aujourd'hui, 10 pour cent de la population mondiale disposent de plus de 57 pour cent du revenu global et sont responsables de 50 pour cent des émissions de gaz à effet de serre de la planète.»

¹ Oxfam: «A safe and just space for humanity – Can we live within the doughnut?» <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/dp-a-safe-and-just-space-for-humanity-130212-en.pdf>

3. Un cadre de vie sûr et équitable pour tous les êtres humains

La lutte contre la pauvreté, déconnectée des questions sociétales et écologiques, n'est pas durable. L'accent unilatéral sur la croissance économique et l'augmentation du revenu national au niveau global, s'est révélé être une impasse. Dans l'agenda de développement post-2015, d'autres paramètres comme l'empreinte écologique vont jouer un rôle central.

Depuis la première conférence sur l'environnement et le développement de 1992, les ministères du développement et de l'environnement discutent pour savoir si la lutte contre la pauvreté passe avant la protection de l'environnement ou vice versa. Depuis le rapport Brundtland de 1987, le «développement durable» est devenu le mot clé pour couvrir les deux sujets en y incluant, en plus, le développement économique.

Cependant, on n'a pas réussi à réunir les trois dimensions du développement durable dans une politique cohérente et à concevoir la vie sur notre planète d'une façon qui soit porteuse d'avenir. Pendant trop longtemps, le modèle de développement durable a reposé sur trois piliers indépendants de la durabilité: l'économie, l'écologie et le social. Cela est d'autant plus alléchant politiquement qu'on peut mettre des accents, séparément, sur les différents aspects individuels, en fonction du consensus politique. Mais on oublie que les trois dimensions sont emboîtées les unes dans les autres.

«Pour que le concept de durabilité déploie entièrement ses effets, la manière dont les trois dimensions s'emboîtent véritablement l'une dans l'autre doit être prise en considération dans la dimension suivante: le marché financier doit s'insérer dans l'économie réelle, le système économique dans la société et l'ensemble du système social dans l'écologie.»²

«Un développement porteur d'avenir a besoin de politiciens qui reconnaissent et thématisent l'interdépendance des problèmes globaux dans leur complexité et qui en tirent les conséquences politiques nécessaires.»

Un développement porteur d'avenir a besoin de politiciens qui reconnaissent et thématisent l'interdépendance des problèmes globaux dans leur complexité et qui en tirent les conséquences politiques nécessaires. La crise financière récente a montré ce qui se passe lorsque les priorités sont mal fixées. Au lieu de mettre l'économie financière au service de l'économie réelle, les élites politiques et économiques des pays occidentaux l'ont dérégulée en faveur de leurs propres intérêts financiers à court terme. Cela a créé une condition centrale de la crise de l'économie réelle dans laquelle le monde se trouve depuis 2008 – avec, comme conséquence, la croissance des inégalités sociales.

Le «cadre de vie sûr et équitable» pour tous les êtres humains³ (graphique 1, page 6) illustre schématiquement les seuils critiques des limites de la planète et du socle social. Des secteurs comme le travail et le revenu, communément associés à la dimension économique, font partie ici de la sécurité sociale de base. Cela tient compte de l'emboîtement de l'économie dans la société.

Aujourd'hui, les seuils critiques de la dimension écologique et sociale sont parfois largement dépassés pour la première et non atteints pour la seconde. Le graphique 1 montre que les émissions de gaz à effet de serre, la perte de la biodiversité et l'absorption d'azote par les sols ont atteint un niveau qui n'est pas tenable à long terme. De même, les 13 pour cent de personnes qui n'ont pas accès à suffisamment de nourriture ou les 19 pour cent qui sont privés de fourniture d'énergie ne disposent pas des bases vitales sociales nécessaires.



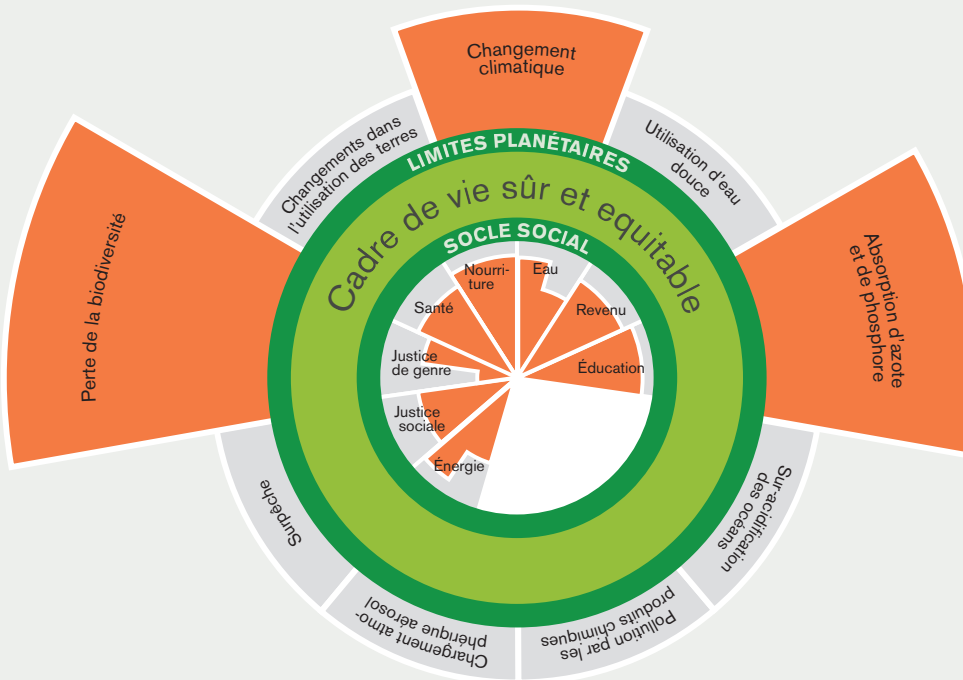
² Papier de position de Germanwatch sur Rio+20: «Die Chancen des Nachhaltigkeitsgipfels von Rio nutzen», 2012. <http://germanwatch.org/de/download/6194.pdf>

³ Oxfam: «A safe and just space for humanity – Can we live within the doughnut?» <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/dp-a-safe-and-just-space-for-humanity-13o212-en.pdf>

Graphique 1: Un cadre de vie sûr et équitable



Les limites planétaires et le socle social forment le «cadre de vie sûr et équitable» pour tous les êtres humains (cercle vert). Neuf processus du système planétaire (en-dehors du cercle vert) sont décisifs pour la préservation de la stabilité de la planète. Onze indicateurs sociaux (à l'intérieur du cercle vert), que les Etats de l'ONU ont considérés comme prioritaires pour Rio+20, sont décisifs pour garantir la sécurité des bases vitales sociales.



Dans trois domaines, les limites de la planète sont déjà dépassées. Les ressources naturelles y sont tellement surexploitées que les limites externes du «cadre de vie sûr et équitable» et, par là même, la marge de manœuvre future diminuent. Parmi les onze indicateurs sociaux, trois ne sont pas encore quantifiés. Dans tous les autres domaines, il y a des failles plus ou moins patentes (domaines gris dans le cercle intérieur) qui empêchent de garantir à un nombre significatif de personnes les bases sociales de leur vie.

Source: «A Safe and Just Space for Humanity – Can we live within the doughnut?», Oxfam, février 2012 | Graphique: Alliance Sud



Tant que l'humanité ne change pas radicalement de cap pour respecter les limites du «cadre de vie sûr et équitable», celui-ci va se réduire rapidement – et avec lui la marge de manœuvre restante.

Un instrument pour respecter les limites inférieures sociales pourrait être le «socle de protection sociale» développé par différentes organisations de l'ONU et adopté en 2012 par les membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) (voir page 8).

Sans réduction de la pauvreté, pas de protection efficace de l'environnement et des ressources

Sans la réduction de la pauvreté dans le monde et une distribution plus équitable du revenu et des ressources naturelles, la protection de l'environnement et du climat global va échouer.

Aujourd'hui, la politique mondiale est confrontée à un dilemme: concilier les exigences contradictoires de la croissance économique et du respect des limites de la planète. La réponse qu'elle y apportera sera décisive pour savoir si l'humanité va réussir à préserver les bases naturelles de la vie.

La croissance économique, mesurée comme taux de variation du produit intérieur brut (PIB), est le critère de succès utilisé communément. Mais aujourd'hui, il est aussi largement admis que le PIB seul ne peut pas mesurer le bien-être et la qualité de vie, car il néglige l'état de l'environnement et la répartition du pouvoir, du revenu et de la

«Pour atteindre la réduction minimale nécessaire de gaz à effet de serre de 60 pour cent sur le plan global tout en conservant la même croissance économique, le progrès technologique annuel devrait augmenter de dix fois par rapport à aujourd'hui.»

fortune à l'intérieur d'une économie publique. Malgré une croissance économique soutenue, les différences de revenu entre les pays les plus pauvres et les plus riches ont à peine diminué, alors que celles à l'intérieur des pays ont souvent augmenté. Malgré cela, la plupart des gouvernements continuent à subordonner entièrement leur politique à la croissance du PIB.

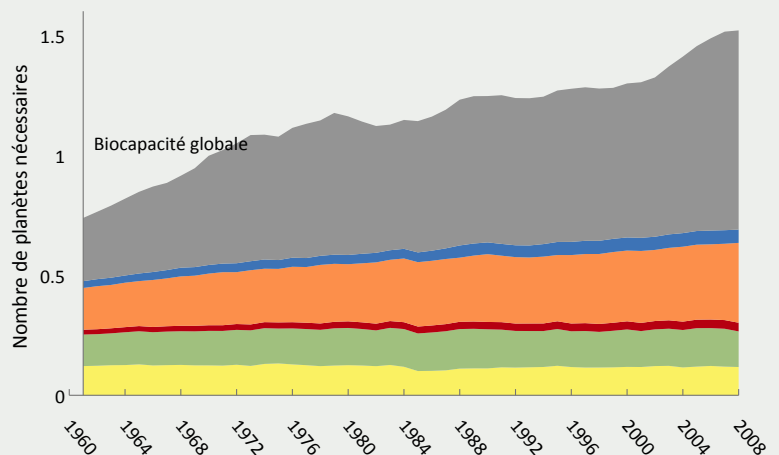
Selon la logique du «rattrapage du développement», les pays en développement et émergents sont dans une course au rattrapage pour atteindre aussi vite que possible le niveau de revenu et de consommation des pays industrialisés. Leur succès sera mesuré à l'aune de la rapidité de leur croissance, tout comme les pays industrialisés, dont les taux de croissance stagnent cependant depuis des années. Vu leur croissance rapide, certains pays émergents finiraient même par atteindre, tôt ou tard, le niveau de revenu des pays industrialisés, si leur succès actuel ne reposait pas massive-



Graphique 2: Empreinte écologique globale

Empreinte écologique globale: la croissance de l'empreinte écologique est dominée par l'empreinte carbone. Celui-ci mesure la surface nécessaire à l'absorption, par les forêts, du gaz carbonique émis par la combustion de sources d'énergie fossiles.

- Carbone
- Fonds de pêche
- Terres arables
- Terres édifiées
- Surfaces boisées
- Pâturages



Source: Global Footprint Network: National Footprint Accounts Edition 2012 | Graphique: Alliance Sud

Le «socle de protection sociale» pour réaliser la sécurité sociale de base

Le «socle de protection sociale» fournit de bonnes indications pour garantir les besoins fondamentaux. Il repose sur une initiative commune de l'ONU, de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il constitue un instrument pour faire avancer le droit humain à un niveau de vie adéquat (art. 11 du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels). L'initiative réagit au constat que, depuis 1950, grâce à une forte croissance économique, le produit intérieur brut (PIB) global a été multiplié par dix, tandis que la sécurité sociale de base est restée le privilège d'une minorité. Selon les statistiques actuelles de l'OIT, plus de cinq milliards de personnes, ce qui correspond à 75 pour cent de la population mondiale, vivent sans sécurité de base digne de ce nom. Ils sont ainsi exposés aux crises économiques et aux catastrophes écologiques, et limités dans la réalisation de leur potentiel humain et économique.

La recommandation de l'OIT exhorte tous les gouvernements à allouer des fonds pour garantir petit à petit le droit à la sécurité sociale à tous les êtres humains. Dans cette catégorie entrent le soutien aux chômeurs, l'assurance vieillesse, invalidité et maternité ainsi que l'accès à des soins de santé, à la scolarisation de base, au logement, à l'eau potable et aux installations sanitaires. Le droit à la sécurité sociale est un droit humain reconnu universellement et un instrument important pour empêcher et diminuer la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion sociale et pour la promotion de l'égalité des chances entre les sexes. Pour l'OIT, c'est un complément indispensable pour la réalisation de conditions de travail dignes.

Au-delà de l'utilité individuelle, la protection sociale renforce la capacité d'une société à faire face (résilience) aux chocs économiques et écologiques et à l'instabilité socio-politique. La sécurité sociale de base est ainsi un stabilisateur macro-économique et elle sert aussi, à long terme, à la prévention des catastrophes et de la violence.

Référence: «Social Protection Floor for a Fair and Inclusive Globalization», Report of the Advisory Group chaired by Michelle Bachelet, ILO 2011.



ment sur l'utilisation et l'exploitation de ressources naturelles limitées. Car l'épuisement de ces dernières et les conséquences ravageuses du changement climatique vont mettre des bâtons dans les roues de la croissance globale et non durable de tous les pays.

Seule une répartition plus équitable du revenu mondial et des ressources disponibles peut mettre un terme à cette course effrénée. Les limites de la planète ne permettent pas de continuer dans une course au rattrapage pour surmonter l'inégalité sociale jusqu'au niveau le plus élevé de revenu.

La croissance économique globale fait augmenter les émissions de gaz à effet de serre bien au-delà de ce que la nature peut régénérer ou absorber. Les gains d'efficacité par le progrès technologique – qui sont de 0,7 pour cent par an en moyenne – ne correspondent qu'à la croissance moyenne prévue de la population mondiale d'ici 2050.⁴ Le progrès technologique permet donc largement d'approvisionner tous les êtres humains d'ici 2050. Il ne tient cependant pas le pas avec la croissance de revenu de 1,4 pour cent par habitant et les émissions additionnelles de CO₂ qui en découlent. D'ici 2050, cela signifie une augmentation des émissions d'environ 80 pour cent.⁵ Or pour respecter l'objectif climatique de deux degrés, il faudrait 80 pour cent d'émissions en moins, pas en plus.

Pour atteindre d'ici 2050 la réduction des émissions de dioxyde de carbone compatible avec la limitation nécessaire du changement climatique, le progrès technologique devrait faire un bond énorme: il devrait augmenter de dix fois par rapport aux gains d'efficacité atteints au cours des 30 dernières années, c'est-à-dire de 7 pour cent par an.⁶ Les politiciens seraient bien avisés de garder ces chiffres en tête lorsque les lobbies économiques prônent le progrès technologique comme solution au dilemme entre croissance économique et respect des limites planétaires.

La course au rattrapage des pays émergents et en développement accélère l'accroissement de l'empreinte écologique globale (Ecological Footprint⁷ – cf. page 7): aujourd'hui déjà, la planète a besoin de 18 mois pour régénérer les ressources naturelles que l'humanité utilise en un an. En d'autres termes, nous avons besoin d'une planète et demie. Une facture qui ne va pas s'effacer et qu'on finira bien par devoir payer tôt ou tard.

Le graphique 2 (page 7) montre le développement de l'empreinte écologique globale au cours des 50 dernières années. Depuis les années 1970, l'humanité consomme plus

4 Uno: «World Population to 2300», Uno 2004

5 Tim Jackson: «Prosperité sans croissance – La transition vers une économie durable», 2010

6 ebd

7 Global Footprint Network, <http://www.footprintnetwork.org/de>

que tout ce que les écosystèmes de la planète arrivent à renouveler. Une grande partie vient de la forte augmentation des émissions de CO₂.

Comme l’empreinte écologique globale continue de croître avec le PIB, la croissance économique globale, telle que nous la connaissons aujourd’hui, ne peut pas continuer indéfiniment.

Sans protection efficace de l’environnement et des ressources, pas de lutte contre la pauvreté

Pour lutter efficacement contre la pauvreté et réaliser la justice sociale, il est indispensable de protéger efficacement l’environnement et de promouvoir la justice écologique.

La justice sociale et la participation à la vie de la société à l’intérieur du «cadre de vie sûr et équitable» pour tous les êtres humains ne peuvent être atteints que si l’utilisation des ressources naturelles dans tous les domaines a lieu à l’intérieur des limites de la planète. Le changement climatique menace de réduire encore davantage ces limites – en défaveur de la vie humaine: le manque d’eau diminue la productivité des sols, les réserves d’eau potable s’amenuisent, les inondations détruisent les habitats. Les modèles climatiques prévoient, à moyen terme, une baisse plus importante des récoltes de blé et de maïs dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Vu la grandeur limitée du gâteau, cela dépend donc de la répartition des morceaux. Nous sommes cependant encore très loin d’une gestion attentive des ressources naturelles dans l’intérêt de la société entière. Dans beaucoup de pays, les élites économiques et politiques sont en train d’élargir leur emprise sur les ressources naturelles – aux dépens des pauvres. Le combat pour les ressources exacerbe les conflits sociaux et politiques et favorise les mouvements migratoires.

D’innombrables personnes perdent les bases de leur vie par la destruction de la forêt tropicale, l’accaparement des terres et l’utilisation de terres agricoles pour la culture extensive de soja, d’huile de palme et d’autres plantes qui servent à produire de l’énergie. Elles sont déplacées de leurs territoires, qui les protégeaient et leur offraient une base d’existence, vers des centres urbains où elles ne trouvent souvent qu’un revenu incertain, voire pas de revenu du tout.

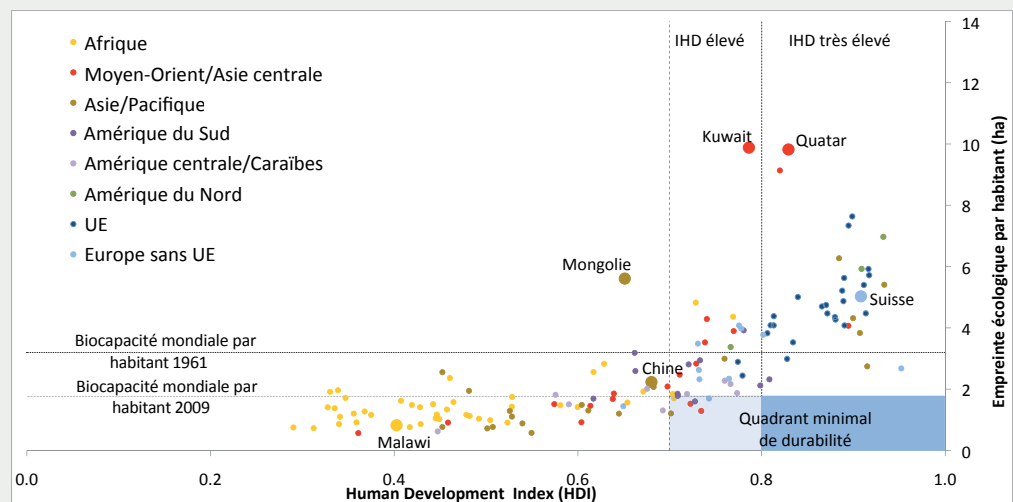
Transformation socio-écologique versus gestion des crises

Tôt ou tard, on va devoir passer à une société plus juste qui respecte les limites de la planète. Un «tôt», dans le sens d’une transformation socio-écologique, exige une politique qui, dès aujourd’hui, pose les bons jalons pour une transition aussi paisible que possible vers une société porteuse



Graphique 3: *Index du développement humain (IDH) et empreinte écologique*

Rapport entre l’empreinte écologique et l’indice de développement humain (IDH). L’IDH comprend, au-delà du PIB, toute une série d’autres indicateurs (p.ex. espérance de vie et éducation scolaire) qui mesurent le niveau de développement des pays. Un développement qui peut être reproduit globalement n’a lieu que dans les pays dans le carré bleu (en bas à droite), c’est-à-dire qui ont une empreinte écologique de moins de 1,8 hectare par habitant.



Sources: Global Footprint Network, National Footprint Accounts Edition 2012, Africa Factbook 2009, UNESCO, DDC, Lux-Development, GIZ, UNDP Human Development Index 2009–2013
Graphique: Alliance Sud

Biocapacité, empreinte écologique et ressources naturelles

La Biocapacité est une mesure de la surface de terre biologiquement productive et d'eau disponible que les services de l'écosystème (ecosystem services) fournissent pour la consommation humaine – notre budget écologique, en quelque sorte, ou la capacité de régénération de la nature. Elle comprend les terres arables et les pâturages, les surfaces boisées, les fonds de pêche et les terres édifiées.

L'empreinte écologique est une mesure des surfaces de terre biologiquement productive et d'eau nécessaires pour couvrir la consommation des services d'écosystème de la population. Elle comprend aussi la surface nécessaire pour que les forêts absorbent le CO₂ émis par la combustion de sources d'énergie fossile (carbon footprint).

La différence entre l'empreinte écologique et la biocapacité est une mesure de la surexploitation des ressources naturelles par les êtres humains.

Dans ce texte, le concept de ressources naturelles à disposition comprend surtout la biocapacité globale et le champ atmosphérique encore disponible pour des émissions de gaz à effet de serre. Par habitant, cela correspond à une biocapacité annuelle de 1,8 hectare et à un budget d'émissions d'environ 1,5 tonnes de CO₂.

Dans ce sens, les ressources naturelles comprennent ici indirectement les combustibles fossiles non renouvelables par le budget d'émissions. Mais d'autres ressources naturelles non renouvelables n'y sont pas incluses, comme les matières premières métalliques et les terres rares, que n'inclut pas non plus l'empreinte écologique.

Aussi bien la biocapacité que l'empreinte écologique diffèrent de façon très significative à travers le monde. Ce sont surtout les pays industrialisés qui surexploient les ressources naturelles par une consommation au-dessus de la moyenne:

	Biocapacité [hectare par habitant]	Empreinte écologique [hectare par habitant]	Déficit [hectare par habitant]
Welt	1,8	2,7	0,9
Schweiz	1,2	5,0	3,8
China	1,0	2,2	1,2
Malawi	0,7	0,7	0
Afrika	1,5	1,4	-0,1
Asien	0,8	1,8	1,0
Europa	2,9	4,7	1,8
Lateinamerika	5,5	2,6	-2,9
USA und Kanada	4,9	7,9	3,0

Référence: Mathis Wackernagel et Bert Beyers: Der Ecological Footprint – Die Welt neu vermessen, 2010.



d'avenir. Vu que les valeurs limites ont déjà été dépassées dans beaucoup de domaines, la marge de manœuvre se réduit vite.

Un «tard» veut dire que la politique navigue à vue et qu'elle est obligée de composer avec un nombre croissant de crises globales. Cela va entraîner forcément des fractures écologiques et donc sociales, car les bases d'approvisionnement de la population s'amenuisent, le cadre de vie se restreint et la lutte mondiale pour les ressources qui diminue est programmée d'avance.

Le graphique 3 (page 9) montre qu'aucun pays ne peut actuellement concilier un très haut niveau de développement (indice de développement humain – IDH⁸) avec une utilisation des ressources naturelles qui puisse être reproduite globalement, c'est-à-dire étendue à tous les êtres humains.

Une transformation socio-écologique réussie exige donc que

1. les Etats avec un IDH bas améliorent leur état de développement sans que leur empreinte écologique ne dépasse les limites de la planète et
2. les Etats avec un IDH élevé et très élevé diminuent leur empreinte écologique sans réduire massivement le bien-être de la majorité de la population.

Cette transformation requiert de grands changements technologiques des systèmes de production, de transport et d'approvisionnement énergétique existants. De plus, il faut que les pays très développés combinent le bien-être pour tous avec une diminution de la consommation matérielle et des ressources, laissant ainsi un «espace de développement» aux pays à bas revenu.

8 UNDP: Human Development Index, <http://hdr.undp.org/en/statistics/hdi>

4. Exigences d'un catalogue d'objectifs efficaces pour le développement durable

«Il n'est pas si difficile d'élaborer de nouveaux concepts et stratégies. Il est beaucoup plus difficile de laisser tomber la vieille routine et les vieux modèles.»

(John Maynard Keynes)

Si le cadre post-2015 doit être un agenda global qui conduise à un développement mondial porteur d'avenir, il doit surmonter les faiblesses intrinsèques des OMD. Aujourd'hui, la communauté internationale a la possibilité unique d'élaborer un agenda fondé sur les droits, qui permet de concilier la justice sociale, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, et de créer les structures économiques et commerciales nécessaires. Pour cela, le cadre post-2015 doit remplir six exigences centrales:

1. Réunir des objectifs cohérents dans un seul agenda de développement post-2015

L'articulation de mesures politiques pour la protection de l'environnement et des ressources avec une répartition plus équitable, au niveau mondial, du bien-être et d'une assurance sociale de base, exige un agenda de développement intégré. Celui-ci doit concilier de façon cohérente, dans un seul catalogue d'objectifs, la lutte contre la pauvreté (OMD) avec des objectifs pour la justice sociale et un développement respectueux de l'environnement (ODD).

A cette fin, l'agenda prend aussi en compte les changements sociétaux nécessaires, comme l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux et les principes de solidarité, au lieu de la concurrence à tout prix. De plus, les pays industrialisés doivent enfin accepter de reformuler les règles du commerce mondial d'une façon qui favorise le développement et ré-réguler les marchés financiers, notamment pour réduire drastiquement leur potentiel de crise.

2. Mettre fin à la pauvreté extrême

L'objectif principal de cet agenda post-2015 doit être la fin de la pauvreté extrême. Selon la Banque mondiale, 1,2 milliard de personnes sont encore obligées de survivre avec moins de 1,25 USD par jour.⁹ Il est scandaleux que, selon l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation (FAO), plus de

800 millions de personnes souffrent de la malnutrition et de la faim, alors que la production de denrées alimentaires par habitant a augmenté. Il n'est pas acceptable que 40 pour cent de la nourriture produite dans le monde finissent comme déchets, qu'en Afrique plusieurs millions d'hectares de plantes servent à produire des agrocarburants et que les investisseurs continuent à spéculer sur les prix des matières premières.

Les instruments pour mettre fin à la pauvreté extrême et à la faim sont connus. La réalisation des droits économiques, sociaux et culturels exige l'adoption de mesures étatiques en faveur de l'assurance sociale de base, la fourniture de soins de santé de base et de l'éducation scolaire, tout comme l'accès à des sources de revenu et des possibilités d'emploi. En matière d'alimentation, le passage à une agriculture centrée sur la petite paysannerie et écologique, combinée avec une commercialisation organisée au niveau local permet, dans beaucoup de régions, une alimentation adéquate sans occasionner de coûts additionnels ou une plus grande destruction de l'environnement.

3. Mettre la société et l'environnement au centre

L'objectif principal de l'économie doit être la réalisation des besoins sociaux, culturels et économiques des gens. Un système économique porteur d'avenir n'est donc pas seulement respectueux de l'environnement (dans le sens d'une économie verte), mais il assure en même temps la justice sociale et la participation sociétale par des structures économiques et financières équitables, fondées sur les droits humains.

La crise économique actuelle dans les pays industrialisés est l'illustration même de ce qui se passe lorsque la justice sociale n'est pas respectée et que la richesse croissante se concentre entre les mains de quelques-uns: les salaires de la majorité de la population stagnent depuis 30 ans et ils sont découplés de l'augmentation de la productivité. Celle-ci n'a

⁹ Banque mondiale, FMI: «Global Monitoring Report 2013: Rural-Urban Dynamics and the Millennium Development Goals»



«En Suisse, le nombre d'heures non rétribuées allouées à l'assistance et à l'accompagnement des personnes dépasse celui de tout le travail rémunéré. Dans le monde, c'est aux femmes qu'incombe la charge principale de ce travail, au détriment de leur budget temporel pour la participation politique et économique.»



profité qu'aux couches supérieures de la population, ce qui explique que le revenu et la fortune des plus riches ont atteint des dimensions inégalées jusqu'ici.

L'agenda pour le développement post-2015 doit aider à initier une nouvelle politique économique globale qui réduise progressivement les déséquilibres macro-économiques. Pour cela, les salaires des masses doivent être liés de nouveau aux augmentations de productivité ou ces dernières utilisées pour réduire les temps de travail. Cela mettrait aussi un frein à la machine de la croissance dans les pays riches et laisserait une marge de manœuvre pour une croissance économique «de rattrapage» dans les pays pauvres. Au niveau international, les politiques salariales et fiscales doivent être façonnées de façon à ce que tous les êtres humains puissent couvrir au moins leurs besoins fondamentaux. Cela exige d'arrimer de nouveau l'économie financière à l'économie réelle.

En même temps, il faut une nouvelle valorisation sociétale du travail. Une redéfinition du travail «socialement utile» est nécessaire, de même qu'une inclusion plus juste dans l'économie des prestations – importantes sur le plan macro-économique, mais non comptabilisées monétairement – fournies par le travail de soin et d'accompagnement. En Suisse, le nombre d'heures non rétribuées allouées à l'assistance et à l'accompagnement des personnes dépasse celui de tout le travail rémunéré. Dans le monde, c'est aux femmes qu'incombe la charge principale de ce travail, au détriment de leur budget temporel pour la participation politique et économique.

Une revalorisation économique des services qui ménagent les ressources augmente le revenu dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Elle permet de réduire, en même temps,

la part des dépenses disponibles pour la consommation de biens qui nuisent à l'environnement. Les services de soin – aujourd'hui exécutés en grande partie par les femmes, sans une rémunération (suffisante) – doivent donc recevoir une compensation adéquate, tout comme les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

4. Limiter la consommation de ressources et les distribuer équitablement

L'agenda post-2015 doit assurer non seulement une distribution plus équitable des revenus, mais aussi des ressources disponibles dans le monde. Pour cela il faut:

1. des limites globales pour la consommation des ressources naturelles, fixées de sorte que la force de reproduction des écosystèmes soit maintenue en même temps que l'utilisation humaine continue et
2. un accès juste aux ressources renouvelables et non renouvelables restantes, pour que tous les êtres humains puissent couvrir leurs besoins fondamentaux et trouver une place dans le «cadre de vie sûr et équitable» (graphique 1, page 6).

5. Créer les conditions structurelles

La carence et la destruction sauvage des ressources sont des causes essentielles du déclin et de la faillite des Etats. On pourrait les pallier en régulant mieux les investissements directs à l'étranger, l'utilisation de la terre et des ressources naturelles, et en adoptant des mécanismes efficaces de contrôle du respect des règles. Les victimes de violations des droits humains et de la destruction de l'environnement, causées par les entreprises transnationales de matières premières, doivent pouvoir

«La carence et la destruction sauvage des ressources sont des causes essentielles du déclin et de la faillite des Etats. On pourrait les pallier en régulant mieux les investissements directs à l'étranger, l'utilisation de la terre et des ressources naturelles, et en adoptant des mécanismes efficaces de contrôle du respect des règles.»

porter plainte dans les Etats d'origine de ces multinationales. En même temps, il faut créer des structures légales dans les Etats fragiles et soutenir les forces susceptibles de mettre un terme à l'arbitraire des despotes.

Les structures de décision démocratiques sont tout aussi importantes pour un développement juste et respectueux de l'environnement. Cela présuppose que la domination minoritaire des pays industrialisés dans les organisations multilatérales prenne fin, que d'importantes décisions économiques et socio-politiques soient prises à nouveau dans le cadre des Etats nations et que le pouvoir de décision des acteurs économiques transnationaux et de leurs associations soit limité. En même temps, il faut mettre un terme aux exonérations fiscales des entreprises transnationales et de la classe globale des super-riches, qui se sont installés de façon presque «extraterritoriale» dans des communautés fermées (gated communities).

Pour réaliser l'égalité de genres, il faut une nouvelle mesure du bien-être qui reconnaisse le travail social de reproduction et de soin comme une part incontournable de l'économie productive. Car seul ce qui trouve sa place dans la facture macro-économique globale et dans le budget de l'Etat obtient une valeur sociale et est pris en considération dans les distributions politiques. Le but d'une économie publique doit être l'augmentation du bien-être de tous et non l'accumulation maximale de revenu et de possession par quelques-uns, ainsi que le stipule également la Constitution suisse.

6. Créer des mécanismes efficaces de contrôle

Le nouvel agenda doit fixer des objectifs globaux absolus, mais aussi des objectifs relatifs pour mesurer le progrès, qui soient

inscrits dans les processus de décision démocratiques au niveau national, régional et local. Ces derniers doivent tenir compte de situations de départ socio-économiques et culturelles différentes.

Ce faisant, les Etats s'engagent individuellement, au niveau de l'ONU, à atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés dans un délai donné et à les faire contrôler régulièrement de façon indépendante. Le mécanisme de contrôle qui existe depuis quelques années sous la forme de l'examen périodique universel (EPU) pour les droits humains pourrait servir de modèle. Un tel «contrôle de cohérence» servirait à vérifier la conformité de toute la politique d'un pays avec les principes de durabilité universels et les droits humains.

Un EPU élargi de cette sorte pourrait aussi servir à évaluer le niveau des besoins financiers d'un pays pour atteindre ses objectifs de développement durable. Additionnés au plan international, ces chiffres des besoins constitueraient un cadre d'orientation – fondé sur la demande – pour les transferts bi- et multilatéraux; ils pourraient remplacer, en tant que cadre de référence, l'approche – fondée sur l'offre – de la coopération au développement. C'est ainsi que l'agenda de développement post-2015 initierait un changement de perspective pour passer d'un financement du développement fondé sur l'aide à un autre reposant sur les droits.

5. Ce que des ODD efficaces signifient pour la Suisse

L'article 2 de la Constitution fédérale définit les objectifs de la Suisse au niveau national. Les mêmes objectifs devraient aussi valoir pour la politique de développement et la politique «intérieure mondiale» de la Suisse: notre pays «favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays».

Au chapitre 4, nous avons énuméré les quatre exigences d'un agenda post-2015 pour lesquelles la Suisse devrait s'engager dans un processus international. Mais des objectifs globaux efficaces ont aussi des conséquences pour la configuration de la politique nationale. Ce n'est que si la Suisse, dans les années à venir, engage elle-même des changements qu'elle pourra se développer durablement dans le contexte global, sans mettre en péril le développement durable des autres pays. Les mesures proposées ci-dessous ne sont nullement exhaustives et suffisantes, elles se contentent d'esquisser des pistes.

1. Respecter les standards de tolérance sociale et environnementale

L'économie suisse se caractérise par une haute interdépendance avec l'étranger et un important excédent de la balance des paiements. Depuis des années, la Suisse tisse un réseau d'accords bilatéraux de libre-échange et de protection des investissements avec des pays en développement et émergents pour assurer à ses entreprises, dans le monde entier, un accès privilégié au marché et des possibilités d'investissement sûres. En même temps, depuis vingt ans elle attire systématiquement – par des rabais fiscaux et toute sorte d'autres avantages – les sièges des entreprises transnationales.

Pour les denrées alimentaires, les matières premières et les produits industriels de masse, l'économie suisse dépend des importations, ce que font en bonne partie les entreprises multinationales, qu'elles soient installées depuis longtemps ou depuis peu. Celles-ci profitent de faibles

coûts de la main d'œuvre et de standards déficients en matière sociale et environnementale dans les pays en développement et émergents.

La Suisse devrait donc émettre des règles contraignantes pour toutes les multinationales présentes sur son territoire, leurs filiales et fournisseurs, afin de les obliger à respecter les droits humains et les standards environnementaux valables aussi en Suisse.

De même, il convient de garantir le respect des droits humains et des standards environnementaux lors de la fabrication de tous les biens importés en Suisse. La législation fédérale et l'accord intercantonal sur les marchés publics doivent être revus pour que la Confédération, les cantons et les communes donnent le bon exemple en achetant des biens et des services produits dans le respect des standards sociaux et de l'environnement.

2. Réformer le système fiscal

Le système fiscal doit être réformé de façon à ce que les coûts générés par l'utilisation des ressources soient internalisés dans les prix des produits et des services, selon le principe du pollueur-payeur.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, les pays riches vont devoir soutenir les pays pauvres financièrement. En introduisant une taxe sur les transactions financières, telle que celle qui a été décidée déjà par onze pays de l'Union européenne, la Suisse pourrait couvrir ce nouveau besoin de financement et contribuer par la même occasion à limiter les opérations spéculatives à court terme.

Finalement il importe de continuer la réforme de la politique fiscale entamée avec la suppression de la protection des étrangers qui échappent au fisc. La Suisse devrait s'engager pour une diminution et finalement une suppression de la concurrence fiscale internationale, et revoir par là même ses pratiques de rabais fiscaux.

3. Améliorer la participation sociétale de tous les êtres humains

Une répartition plus juste des moyens et des chances est la condition d'une économie durable à long terme, de la paix sociale et de la sécurité. Elle doit prendre une place centrale dans l'agenda post-2015 et elle concerne aussi les pays riches.

La crise économique du monde occidental est imputable, entre autres, à la répartition extrêmement inégale du revenu et de la fortune. Celle-ci se fait sentir aussi en Suisse, même si elle y est tempérée par les effets de la démocratie directe.

Du point de vue de la politique économique, il faut réduire l'importance de l'économie financière et renforcer le rôle de l'économie réelle. Pour diminuer les inégalités, il faut prendre des mesures au plan salarial (par exemple, instituer des salaires qui garantissent l'existence et respecter le principe du salaire égal à travail égal), en faveur de la promotion des enfants et des jeunes des «couches éloignées de l'éducation» ainsi que pour l'intégration des étrangers (par exemple, l'accès à l'éducation, au travail et au droit de vote).

Conclusion: En tant que pays très actif et connecté globalement, la Suisse doit contribuer à façonner un développement global et porteur d'avenir, comme cela est discuté pour l'agenda post-2015, et en tirer les conséquences pour sa politique intérieure. Elle serait bien avisée de proposer, à cette occasion, une stratégie politique qui place son propre développement durable de façon conséquente dans le contexte d'un développement global porteur d'avenir. Cela lui permettrait de relever activement et assez tôt les défis globaux et de plus en plus interconnectés que sont la crise environnementale, climatique, financière, économique, énergétique, des ressources, de la pauvreté et de la faim. Réagir ne suffit pas.

Adresses

Alliance Sud

Postfach 6735, 3001 Bern
mail@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch

Geschäftsstelle, Advocacy und Lobbying

Telefon 031 390 93 30
Fax 031 390 93 31

Dokumentationszentrum

dokumentation@alliancesud.ch
Telefon 031 390 93 37
Fax 031 390 93 38

Alliance Sud

1, avenue de Cour, 1007 Lausanne
www.alliancesud.ch/politique

Advocacy et Lobbying

lausanne@alliancesud.ch
Téléphone 021 612 00 95
Fax 021 612 00 99

Centre de documentation

doc@alliancesud.ch
Téléphone 021 612 00 86
Fax 021 612 00 99

Alliance Sud

Via Moncucco 1, C.P. 516
6903 Lugano
Telefono 091 967 38 40
Fax 091 966 02 46
lugano@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch/politica

Compte postale Alliance Sud
30-36070-0

Impressum

Texte: Nina Schneider¹ et Nicole Werner² **Rédaction:** Daniel Hitzig, Kathrin Spichiger

Traduction française: Isolda Agazzi **Design:** Clerici Partner Design, Zürich **Impression:** S+Z Print, Brig

¹ **Nina Schneider**, responsable du dossier politique de développement à Alliance Sud,
nina.schneider@alliancesud.ch

² **Nicole Werner**, responsable du dossier politique environnementale et climatique à Alliance Sud,
nicole.werner@alliancesud.ch